

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-SAONE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N° 1

DESIGNATION DU SUPPLEANT A CCI FRANCE

L'an deux mille seize, le mercredi 23 novembre à 17h15, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète de la Haute-Saône.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Haute-Saône = 28
- Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 21
- Quorum = 15

NOM - Prénom	ENTREPRISE	Présent	Excusé
INDUSTRIE 1			
BERTRAND Elise	BESSION		▲
GRAVELLE Bruno	INTERMECA	▲	
MASSON Catherine	1 OU 2 MAILLES	▲	
PITON Jean-Luc	S.I.B.R.	▲	
MERTENS Frédéric	MECA PRECIS METAL		▲
RIETTE Marie-Aude	M.A MACONNERIE		▲
SAIRE Jean-François	SAIRE SARL	▲	
INDUSTRIE 2			
CORDONNIER Xavier	GALVANOPLAST		▲
DELBOS Martine	PEPINIERES GUILLAUME		▲
MERCIER Anne-Laure	METALLERIE BERNARD MERCIER	▲	
MILLERET Denis	ETABLISSEMENTS MILLERET	▲	
QUIVOGNE Jean-Luc	SAHGEV	▲	
SAUGIER David	ETABLISSEMENTS WALTEFAUGLE	▲	
COMMERCE 1			
FRIQUET Franck	DISTRI SCEY	▲	
GUTEHRLE Thierry	LA DAME VERTE	▲	
LAMOUCHE Sophie	LE COMPTOIR DES AROMES		▲
NOGARA Nelly	CONFECTION ELLE ET LUI	▲	
PRUNIER Daniel	SOCIETE DE DISTRIBUTION DE LURE	▲	
COMMERCE 2			
CABANEL Laurence	NERAMUN		▲
FERRARI Pascal	AU GRAND BAZAR FOUINE BAZAR	▲	
GIRARDOT Vincent	JUCOREL	▲	
SERVICES 1			
FERRAND Hervé	TOROP.NET	▲	
GROSPERRIN François	SARL E.G. PRESTATIONS	▲	
LANDIOT-SIBILLE Véronique	VERSION LIBRE	▲	
SASSARD Benoît	AXA ASSURANCES	▲	
SERVICES 2			
CHAMBRE Fabrice	CRIT INTERIM	▲	
EUVRARD Jean-Marie	VESOUL ELECTRO DIESEL	▲	
RIGOULOT Marie-Claude	TRANSPORTS RIGOULOT	▲	

EXPOSE DES MOTIFS

L'Article R.711-57 du Code de Commerce) prévoit que chaque établissement doit désigner un suppléant à son Président pour le remplacer en cas d'empêchement pour siéger à CCI France. Cette désignation obligatoire doit être effectuée lors de la séance d'installation. Le membre élu suppléant peut être un autre membre du Bureau de la CCI.

DELIBERATION

L'Assemblée Générale désigne Monsieur Jean-Luc PITON au poste de suppléant du Président à CCI France.

Résultat du vote :

- Nombre de votants :	21
- Voix pour :	21
- Voix contre :	0
- Abstentions :	0

Fait à Vesoul, le jeudi 24 novembre 2016

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Luc QUIVOGNE

